

Québec, le 10 mai 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire  
du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 6 avril 2017, la députée de Saint-Hyacinthe déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant d'octroyer une aide financière immédiate et d'assurer une aide financière récurrente pour l'organisme Jeunes en Santé dans les municipalités régionales de comté d'Acton et des Maskoutains (3129-20170406).

À titre de ministre déléguée aux Saines habitudes de vie, je souscris pleinement à la volonté de favoriser la consommation de fruits et de légumes ainsi qu'à l'importance de la promotion de la pratique de l'activité physique chez les jeunes. C'est pourquoi, dans le cadre du lancement l'automne dernier de la première Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS), nous nous sommes donnés les objectifs ambitieux d'atteindre une consommation minimale de cinq fruits et légumes chaque jour chez plus de la moitié de la population et d'augmenter de 20 % la pratique d'activités physiques chez les 12 à 17 ans. La promotion de la saine alimentation et de l'activité physique est également une priorité ministérielle inscrite au Programme national de santé publique 2015-2025, de même qu'au plan stratégique du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le plan d'action interministériel de la PGPS est actuellement en élaboration et devrait être adopté à l'automne prochain. Conformément aux orientations des cadres structurants susmentionnés, la priorité sera accordée à la création d'environnements sains et sécuritaires favorisant l'adoption de saines habitudes de vie.

... 2

Plusieurs municipalités sont déjà sensibilisées et impliquées dans le mouvement de la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. Ces municipalités ont un rôle déterminant pour faciliter les choix santé. Elles visent l'amélioration de l'accès à la saine alimentation dans les lieux publics, à contrer la sédentarité, par l'aménagement urbain, le développement des infrastructures sportives, le marquage de nouvelles pistes cyclables, etc. Une attention particulière sera accordée à d'autres milieux de vie, comme les écoles et les milieux de garde, au cours des prochaines années, en collaboration avec les ministères concernés.

À ce sujet, mon collègue ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, a lancé, le 3 avril dernier, la toute nouvelle Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, intitulée « Au Québec, on bouge! », qui vise, entre autres, à ce que d'ici 2027, la proportion de jeunes de 6 à 17 ans qui occupent leur temps libre par l'activité physique augmente d'au moins 20 %. Cette politique sera mise en œuvre dans plusieurs milieux, notamment les services de garde éducatifs et les écoles.

Sur la question plus spécifique de l'organisme visé par la pétition, je porte à votre attention qu'il était connu dès 2007 que l'organisme Québec en Forme avait une durée déterminée et que le financement provenant de celui-ci prendrait fin en 2017. D'ailleurs, depuis 2015, les équipes régionales de Québec en Forme ont travaillé avec les différents partenaires sur l'élaboration de plan de pérennité pour après 2017. En terminant, rappelons qu'au fil des ans, Québec en Forme a soutenu 164 regroupements locaux de partenaires qui ont réalisé plus de 5 500 actions en faveur d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes et qui impliquent plus de 4 000 partenaires, dont l'organisme Jeunes en Santé, dans les 17 régions administratives du Québec.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,



Lucie Charlebois

N/Réf. : 17-MS-02713